

**COMITÉ SYNDICAL DU PETR DU PAYS RUFFÉCOIS
SÉANCE DU 25 MAI 2022**

Séance n°3 du 25 mai 2022

Délibération n°DEL2022250504A

Objet : octobre rose en Pays du Ruffécois.

40 délégués
Quorum : 21 délégués

Nombre de présents : 15
Nombre d'excusés : 12 dont 1 pouvoir
Nombre d'absents : 13

Le 25 mai 2022 à 18 heures, se sont réunis les membres du Comité Syndical du PETR du Pays Ruffécois, légalement convoqués à la salle des fêtes de Luxé le 20 mai 2022, sous la présidence de Monsieur Laurent DANÈDE.

Secrétaire de séance : Nadine ROCHE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE

Etaient présents : CROIZARD Christian – DANÈDE Laurent – BONNET Franck – FOURÉ Brigitte (pouvoir de M. COMBAUD Renaud) – MANDIN Frédérique – LAMAZIERE Véronique TESSIER Jean-Luc - ZULIAN Jean-Louis – ROCHE Nadine – BAUDRILLART Agnès.

Etaient excusés : M. COMBAUD Renaud (pouvoir à Mme FOURÉ Brigitte) - GUILLAUMIN-PRADIGNAC Nathalie - VIDAL Laurent – BEAU Jacques – TEILLET Anne - BERNARD Marie-Dominique.

Etaient absents : DE LUSTRAC Jean-Marc - RAINETEAU Jean - PANTIER Jean-Marie - GUYON Jean-Guy.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHARENTE

Etaient présents : JOURDAN Pascal Olivier - MATHIEU Xavier – GEOFFROY Fabrice — THOMAS Jean-Claude – SEGUINAR Claudy.

Etaient excusés : BASTIER Thierry – STYNS Guy – FORT Jean-Paul - VIEYRES-TEILLET Huguette - CREMOUX Christine - GUILLONNEAU Séverine.

Etaient absents : DUPUIS José – POUX Pierre – MOREAU Carole - THOMAS Hubert – ASHBOLT Louisa – JOBIT Jean-François – BELLANGER Catherine - AURICOSTE-TONKA Isabelle – BŒUF Pascal.

OCTOBRE ROSE EN PAYS DU RUFFÉCOIS

Monsieur le Président du PETR du Pays Ruffécois rappelle aux élu(e)s, le souhait de mettre en valeur les actions de prévention et de promotion de santé inscrites comme prioritaires dans les axes stratégiques du Contrat Local de Santé du Pays Ruffécois.

- Vu le code général des collectivités territoriales
- Considérant que les Contrats Locaux de Santé de Charente organisent une action de sensibilisation dans le cadre d'octobre rose avec les collectivités volontaires et que plusieurs actions auront lieu sur le Ruffécois,
- Considérant que la MSA est partenaire de ces actions de prévention et peut accorder une subvention de 500 € pour accompagner les projets sur les territoires.

AR Prefecture

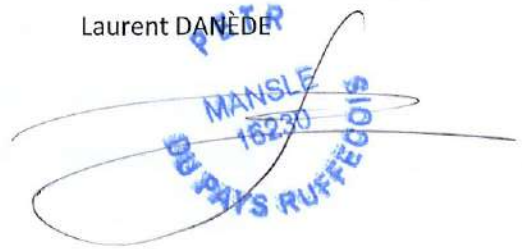
016-200050094-20220525-DEL2022250504A-DE
Reçu le 02/06/2022
Publié le 02/06/2022

Ayant pris connaissance de l'ensemble du projet et après avoir délibéré, les élu(e)s du comité syndical, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTENT** que le PETR participe aux actions prévues sur le Ruffécois dans le cadre de la prévention du cancer du sein ;
- **SOLLICITENT** une aide de 500 € auprès de la MSA des Charentes ;
- **AUTORISENT** le Président à signer tout document nécessaire à l'obtention de cette subvention.

Certifié exécutoire la présente délibération
Le Président,

Laurent DANÈDE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa notification.